



CAP PEINTURE EN CARROSSERIE

Le peintre intervient après le carrossier. Il a pour mission de préparer le véhicule, d'appliquer les sous couches de peinture, les laques de finition, et de redonner au véhicule son aspect et sa couleur d'origine.

Les Activités :

■ Il prépare d'abord le véhicule, améliore la qualité de surface indispensable à la mise en peinture et garantit le traitement anticorrosion. Il choisit les abrasifs et la méthode de ponçage appropriée et applique les sous couches qui permettront d'estomper les défauts et d'isoler les éléments. Après avoir protégé les parties intactes du véhicule, il choisit les teintes à l'aide d'un nuancier et prépare la peinture en réalisant des dosages très précis. Il peint au pistolet et effectue les raccords dans une cabine de peinture. Le peintre en carrosserie travaille dans une entreprise du commerce et de la réparation automobile, dans les entreprises spécialisées en carrosserie-peinture ou chez les constructeurs.

Les compétences et aptitudes pour exercer ce métier :

■ Ce métier s'adresse à des ouvriers de grande rigueur, minutieux, ayant un sens de l'esthétique développé. Sur le plan des connaissances, il faut maîtriser les composants peinture, les différents matériaux utilisés en carrosserie et la colorimétrie. Le peintre peut suivre une formation en carrosserie qui augmentera ses capacités et constituera un avantage pour son métier.

les Outils :

■ Habillé d'une blouse blanche, équipé de chaussures de sécurité, le peintre en carrosserie est protégé par un masque et des lunettes. Pour sa santé il respecte les précautions d'emploi et travaille dans d'excellentes règles d'hygiène et de sécurité. Dans l'atelier, il utilise les appareils de ponçage, les doseurs de peinture, la table agitatrice et divers produits avant de se rendre dans la cabine de peinture où il manie le pistolet.

Conditions d'accès :

■ Etre âgé de 16 à 25 ans possibilité dès 15 ans avec le niveau 3^{ème} (brevet des collèges) Signer un **contrat d'apprentissage** d'une durée de deux ans, dont la finalité est la réussite au CAP.

Formation et rythme d'alternance:

- 2 ans.
- 400 heures de formation par an au CFA.
- 12 stages d'une semaine par an.

Enseignements dispensés au CFA :

Domaine professionnel :

- Pratique.
- Technologie
- Vie sociale et professionnelle
- Dessin professionnel

Domaines généraux :

- Français / Histoire géographie
- Anglais
- Mathématiques
- Législation du travail
- Education physique et sportive

CFA interprofessionnel de la Loire – Les Mouliniers

28 rue des Mouliniers BP 60098

42010 Saint Etienne cedex 2

www.cfa-mouliniers.com

☎ 04 77 59 31 80 📠 04 77 59 31 99

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Sylvie BUMBOLO 04 77 59 39 12